



Reprendre travail avant la fin de congé maternité!

Par **doucura**, le 11/11/2012 à 17:24

Bonjour,

Actuellement je suis en arrêt maternité jusqu'au 27 Janvier 2013.
Après je souhaite prendre le congé parental à temps partiel.

Comme j'ai quelques problemes d'argent j'aimerais reprendre mon travail mi-Novembre 2012.

Et j'aimerais savoir si c'est possible?et que faire?

MERCI

Par **pat76**, le 16/11/2012 à 16:26

Bonjour

Quand se termine votre congé maternité?

Vous aviez acquis des jours de congés payés que votre employeur pourra vous obliger à prendre.

Vous voulez prendre un congé parental à temps partiel, il vous faut avertir votre employeur au

moins un mois à l'avance avant la fin de votre congé maternité.

Vous ne pourrez pas reprendre votre travail sans l'accord du médecin du travail.

Vous avez accouché?